

Communiqué de presse – Bobigny, le 21 novembre 2022

Création d'un Conseil des Jeunes de la Protection de l'Enfance en Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis organisait samedi, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, son tout premier Conseil des Jeunes de la Protection de l'Enfance, à la Ferme des Possibles à Stains. Ce Conseil doit permettre de mieux recueillir la parole des jeunes accompagné-e-s afin de faire évoluer les pratiques des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La création de ce Conseil des jeunes faisait partie des objectifs du Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance 2018-2022 adopté par le Département. Elle a pour objectifs de :

- Proposer aux enfants et jeunes un espace d'expression sécurisé et accompagné
- Mobiliser leur expérience d'usage pour faire évoluer les outils, pratiques, dispositifs, et politiques publiques
- Sensibiliser les professionnel-le-s aux démarches de participation des jeunes accompagné-e-s
- Identifier les jeunes porteurs et porteuses de projets collectifs et les accompagner
- Eduquer les enfants et jeunes à la citoyenneté
- Permettre aux enfants et jeunes d'échanger entre eux et de se rencontrer.

Un espace d'échange entre jeunes et professionnel-le-s

Le Conseil des jeunes permettra de **réunir 5 fois par an des enfants et des jeunes âgé-e-s de 6 à 25 ans** accueilli-e-s dans des établissements de protection de l'enfance et en famille d'accueil, ou qui l'ont été. Ils et elles seront accompagné-e-s de professionnel-le-s de terrain de l'Aide Sociale à l'Enfance et des établissements et services partenaires. Près de 80 jeunes volontaires se sont déjà inscrit-e-s, et plus d'une quarantaine étaient présent-e-s ce samedi lors de la première séance.

Après cette première rencontre de lancement, qui a permis d'informer les enfants et les jeunes sur la démarche, **des rencontres en petits groupes par tranche d'âge se tiendront entre décembre 2022 et mai 2023**. Ces rencontres se dérouleront dans différents lieux du département, afin de permettre aux enfants et jeunes de sortir de leur quotidien. Elles seront

clôturées par des temps conviviaux. Des sorties et activités pourront également être organisées afin de valoriser leur engagement.

Chaque rencontre portera sur un thème lié à l'accompagnement des enfants et jeunes de l'ASE, tels que la santé, la scolarité, l'apprentissage de l'autonomie... adapté à l'âge de chaque groupe. Les thèmes des échanges ont été choisis par les participantes et participants, au moment de leur inscription au Conseil des jeunes (via un questionnaire), lors de la première rencontre ou au fil des échanges. Lors de cette première rencontre, les thèmes identifiés ont été multiples, allant de la vie en établissement aux activités de loisirs, en passant par les relations avec la famille.

Une restitution commune sera faite en juin 2022 afin que les propositions formulées durant l'année soient présentées et intégrées au Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance. Une vidéo de témoignage des participant·e·s et un rapport de synthèse de leurs propositions seront par ailleurs largement diffusés à tou.te.s les professionnel·le·s de la prévention et de la protection de l'enfance.

« C'était un engagement pris par notre majorité départementale, et c'est un engagement tenu ! En créant ce Conseil des jeunes de la protection de l'enfance nous voulons faire évoluer les actions menées par nos services de l'Aide Sociale à l'Enfance en partant plus directement des ressentis et des préoccupations des enfants et jeunes que nous accueillons. Avec 1100 agent·e·s, près de 9000 enfants accueilli·e·s et plus de 300 millions d'euros de budget annuel, l'Aide Sociale à l'Enfance est un enjeu absolument majeur pour le Département de la Seine-Saint-Denis. Face aux difficultés rencontrées, aux situations complexes, l'amélioration continue de nos pratiques pour répondre aux besoins des jeunes est essentielle. Je remercie les professionnel·le·s, les partenaires et bien sûr les jeunes qui se sont porté·e·s volontaires pour participer à ce Conseil. Avec Nadia Azoug, Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge de l'enfance, la prévention et la parentalité, nous nous engageons à ce que des réponses soient apportées à leurs propositions qui intégreront pleinement notre nouveau Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82